

Dijon, le 31 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET DIJON METROPOLE S'ENGAGENT POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES SALARIÉS ET FAVORISER L'EMPLOI**

**Dominique BOURGOIS, Fabrice MARTINERIE, Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Bourgogne-Franche-Comté et Pierre PRIBETICH, 1<sup>er</sup> Vice-président de Dijon Métropole, ont officialisé le 31 janvier le lancement de la convention qui acte un partenariat renforcé au service du lien emploi-logement.**

Partenaire de longue date des acteurs locaux, Action Logement s'engage dans une nouvelle dynamique au cœur des territoires, grâce à une nouvelle organisation de proximité. Cette convention, d'une durée de trois ans, a pour objectif de mieux répondre aux besoins en logement des salariés et des personnes en accès à l'emploi, de contribuer au développement équilibré du territoire de Dijon Métropole, et de renforcer son attractivité pour les entreprises et leurs salariés.

Ces engagements se fondent sur un diagnostic partagé de la situation du logement et de l'habitat dans les bassins de vie concernés et sur une vision commune des actions à mettre en œuvre en cohérence avec le Plan Local de l'Habitat.

Pour cela, Action Logement souhaite :

- accompagner le développement d'**une offre de logements adaptée** à l'évolution des attentes des entreprises et des besoins et modes de vie des salariés, notamment les **jeunes, stagiaires, apprentis ou alternants et les salariés en mobilité**, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale,
- proposer des services et aides financières aux salariés pour les accompagner dans leur projet logement.

**Cette convention s'articule autour d'axes principaux au service de l'accès au logement des salariés et du dynamisme du territoire :**

- **Garantir l'équité d'accès au logement, promouvoir l'équilibre de peuplement et la mixité sociale avec :**
  - la participation d'Action Logement aux différentes instances de gestion de la demande de logements sociaux, mises en place par Dijon Métropole pour satisfaire le droit à l'information du demandeur et garantir la transparence des attributions,
  - le soutien d'Action Logement à la diversité de l'habitat, neuf ou réhabilité, en particulier dans les deux quartiers visés par le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain que sont le quartier de Fontaine d'Ouche à Dijon et le Mail à Chenôve.

- **Faciliter le parcours résidentiel des salariés sur le territoire de Dijon Métropole**, notamment celui des jeunes de moins de 30 ans et des salariés en mobilité :
  - en développant une offre adaptée de logements à loyers accessibles,
  - en sécurisant le parcours des jeunes et des ménages en difficulté,
  - en favorisant l'accès social et l'accès maîtrisé à la propriété,
  - en facilitant la mobilité professionnelle.
- **Contribuer à la rénovation et à la mobilisation du parc locatif privé ancien**, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

#### A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

**Les interventions d'Action Logement en Bourgogne Franche Comté (chiffres 2016) :**

- Plus de 18 M€ investis dans la région pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux **dont 7,4M€ investis sur le territoire de Dijon Métropole**
- Plus de 27 M€ engagés pour accompagner les projets habitat des salariés
- Plus de 18 200 aides et services attribués aux ménages éligibles sous forme d'aides financières directes ou de garanties, pour la location, l'accès, les travaux d'amélioration, la mobilité professionnelle dont plus de 2 000 salariés logés
- 4 filiales immobilières qui totalisent **40 260 logements sociaux et intermédiaires** : NEOLIA, VILLO, LOGIVIE, BRENNUS HABITAT
- 461 logements mis en chantier et 308 logements livrés (*\*hors Brennus Habitat qui a rejoint le groupe Action Logement en juin 2017*)

**Plus d'informations sur** : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement

#### CONTACTS PRESSE

**Action Logement**

Communication - Carole DUMAND - 06 32 79 37 06 [carole.dumand@actionlogement.fr](mailto:carole.dumand@actionlogement.fr)

**Dijon Métropole**

Responsable Relations presse - Guillaume VARINOT – 07 62 41 39 18 [guillaume.varinot@ville-dijon.fr](mailto:guillaume.varinot@ville-dijon.fr)